

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

(Version mise à jour le 28/11/2022)

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

- **Client** : désigne toute personne physique, professionnel ou non-professionnel, qui adhère aux présentes CGPS.
- **Commande** : désigne toute demande, sous quelque forme ou support que ce soit, exprimant le désir d'un client d'acheter les services proposés.
- **Données personnelles** : désigne toute information se rapportant, directement ou indirectement, à une personne physique identifiée ou identifiable.
- **Partie** : désigne communément le Client et le Prestataire.
- **Prestataire** : Audrey CHEDEVILLE NATUROPATHE exerçant sous le régime de la micro entreprise et immatriculée sous le numéro de SIRET 919114750100010.
- **Prestations** : désigne l'ensemble des prestations de services proposés par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et qui constitue l'objet du présent contrat.
- **Site** : désigne la plateforme en ligne accessible à partir du Site web <https://www.audreychedeville-naturopathe.com/> par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et permettant de bénéficier des Services. La Plateforme regroupe l'ensemble des pages web et fonctionnalités proposées aux Utilisateurs.
- **Utilisateur** : désigne toute personne qui accède et navigue sur le site web <https://www.audreychedeville-naturopathe.com/>

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) conclues entre le prestataire AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et le client, ont pour objet de fixer les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des Parties et renseigner les informations pré-contractuelles obligatoires (articles L 111-1 et L 111-2 du Code de la consommation) dans le cadre des prestations proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE.

2.1. APPLICABILITÉ DES CGPS

Les présentes CGPS sont entrées pleinement en vigueur à leur date de publication sur le Site <https://www.audreychedeville-naturopathe.com/> et s'appliquent ainsi à toutes les ventes de prestations proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE.

2.2. OPPOSABILITÉ DES CGPS

Toute commande de prestations proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE implique l'adhésion définitive, entière et sans réserve du client aux présentes CGPS.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le client s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) et est invité à les imprimer, les télécharger et à en conserver une copie. L'utilisation des fonctionnalités du Site <https://www.audreychedeville-naturopathe.com/> et des services impliquent l'acceptation expresse des présentes CGPS. A ce titre, le client reconnaît avoir été parfaitement informé de la nature des prestations proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, et reconnaît que cette dernière a été à son entière disposition pour l'informer de tout élément déterminant avant la conclusion d'une prestation.

Il est précisé que les présentes conditions sont référencées en bas de chaque page du site <https://www.audreychedeville-naturopathe.com/> au moyen d'un lien hypertexte et peuvent ainsi être consultées à tout moment.

ARTICLE 4. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les présentes conditions s'appliquent à tous les clients de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE. Elles ont été mise à jour dernièrement le 28 novembre 2022. Elles pourront être modifiées à tout moment, notamment pour faire face aux évolutions législatives ou réglementaires. Une notification sera alors adressée aux clients pour les prévenir des modifications effectuées. En tout état de cause, les conditions applicables sont celles en vigueur au moment de la navigation sur le site ou lorsqu'elles sont présentées aux clients.

ARTICLE 5. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGPS venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres dispositions qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les clients et Utilisateurs à méconnaître les présentes CGPS.

ARTICLE 6. SERVICES PROPOSÉS

Les prestations proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE sont au service du bien-être et de la relaxation. Le but est d'accompagner les personnes à maintenir, retrouver et/ou optimiser leur équilibre et vitalité.

Ces activités relèvent de pratiques dites « non conventionnelles », pour soulager certains maux du quotidien ou pour renforcer, à titre préventif, l'hygiène de vie, la qualité de vie, la vitalité et donc le bien être global.

Seules les personnes majeures dotées de la capacité juridique peuvent conclure une prestation. Le cas échéant, elles devront être accompagnée par leur représentant légal.

AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE propose principalement trois types de prestations.

6.1. LES PRESTATIONS INDIVIDUELLES

3 prestations individuelles sont proposées :

- **La naturopathie** ; Séance d'une durée de 1h30 composée d'un Bilan de vitalité, de conseils individualisés et de la mise en place d'un plan d'Hygiène Vitale (PHV). Séance spécifique « Covid long » d'une durée de 1h45 composé d'un Bilan de vitalité, de conseils individualisés et de la mise en place d'un plan d'Hygiène Vitale (PHV). Séance de suivi en naturopathie + 30 minutes de réflexologie plantaire d'une durée d'1h30 faisant suite à un accompagnement. La fréquence et la durée du suivi sont adaptées à chacun. Les séances de naturopathie et de suivi peuvent aussi bien se passer en présentiel en cabinet ou en distanciel via le logiciel de Visio Zoom. Hormis la séance qui combine naturopathie et réflexologie qui se déroule exclusivement en cabinet. Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne sur le site de Médoucine ou Jupi'terre. Pour en savoir davantage sur les prestations de naturopathie proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.
- **La réflexologie plantaire** ; Trois prestations sont proposées: une séance réflexologie complète d'une durée de 1h15, une séance découverte d'une durée de 30mn et un forfait de 3 séances de réflexologie plantaire. Concernant cette dernière, à la première séance, le client devra régler l'intégralité des 3 séances. Celui-ci aura 4 mois pour réaliser ces 3 séances d'1h15 chacune. Toutes les séances ont lieu en cabinet. Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne sur le site de Médoucine ou Jupi'terre. Pour en savoir davantage sur la prestation de réflexologie plantaire proposée par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.
- **Le modelage bien-être** ; Séance de modelage énergétique d'une durée de 1h15 ou séance flash (dos, épaules et tête) d'une durée de 30 minutes. Toutes les séances ont lieu en cabinet. Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne sur le site de Médoucine ou Jupi'terre. Pour en savoir davantage sur les prestations de modelage bien-être proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.

6.2. LES INTERVENTIONS COLLECTIVES

3 interventions collectives sont proposées :

- **L'immersion Nature** ; balade d'une durée de 1h30 environ, en région Bretagne (départements 22 et 56). Les réservations peuvent se faire directement en ligne. Pour en savoir davantage sur l'intervention de l'immersion nature proposée par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.
- **Les ateliers Naturo'pratiques et conférences** ; ateliers d'introduction et complet sur un thème bien défini avec confection de produits naturels et se déroulant en groupe relativement restreint (10 personnes maximum). De courtes conférences d'1h15 à 1h30 sur un thème bien défini suivi de questions/réponses, en grand groupe sont également proposées. Les réservations peuvent se faire directement en ligne. Pour en savoir davantage

sur les ateliers Naturo'pratiques et conférences proposés par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.

- **Les ateliers bien-être en entreprise** (Naturopathy in business) ; Les ateliers en entreprise: en présentiel en région Bretagne ou en Visio dans toute la France. La prise de contact et la demande de devis se fait directement en ligne via un formulaire. Pour en savoir davantage sur les ateliers bien-être en entreprise proposés par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.

6.3 LA RÉSERVATION DE CARTES-CADEAUX

Envoi de carte-cadeaux expédiées à domicile dans les plus brefs délais ou envoyées par e-mail. Les achats peuvent se faire directement en ligne. Une fois la commande passée, le client recevra une facture. Toutes les cartes-cadeaux sont valables 6 mois à compter de la date d'achat. Le bénéficiaire aura le choix de la date de son rendez-vous. La commande en ligne de ces prestations est réservée uniquement qu'à des personnes âgées de plus de 18 ans. Pour en savoir davantage sur la réservation de cartes-cadeaux , les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web.

ARTICLE 7. PRÉREQUIS POUR LES SÉANCES EN VISIO

Pour le déroulement des séances en Visio via le logiciel Zoom, il conviendra au client de s'assurer d'être dans de bonnes conditions. A ce titre, il faudra veiller à ce que l'appareil utilisé pour la Visio soit correctement chargé et que le lieu choisi pour y assister soit suffisamment tranquille et sécurisant pour ne pas être dérangé durant la totalité de la séance. Le client doit se connecter à l'heure fixée pour le rendez-vous. En cas de retard supérieur à 20 minutes, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE se réserve le droit d'annuler la séance, ne pouvant se réaliser dans de bonnes conditions.

ARTICLE 8. TARIFS

Les tarifs en vigueur des prestations proposées sont librement fixés par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE. Ils sont communiqués sur le site sur la page relative aux prestations proposées ou par tout autre support que ce soit, et sont de plein droit applicable depuis le 1er octobre 2022.

Tous les prix indiqués sont par principe exprimés hors taxe car exonéré de TVA (article 293B du CGI et frais). Lorsque les taxes et/ou frais s'appliquent, le Prestataire les communique au Client. Les prix peuvent varier selon le type et la durée des prestations proposées. Ils peuvent également faire l'objet d'évolutions dans le temps.

Les conditions et moyens de paiement différent selon les prestations choisies. Les modes de règlements acceptés pour les prestations réalisées au cabinet sont les chèques ou les espèces. Lorsque la prestation est réalisée à distance, au moment de sa demande de réservation, le Client est informé que les moyens de paiements se feront uniquement par carte bancaire via Stripe. Dès réception du paiement ou du virement par le client, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE enverra une facture pour le montant réglé de la prestation.

En cas de manquement partiel ou total du Client à ses obligations de paiement, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE se réserve le droit de procéder à une mise en demeure.

ARTICLE 9 : REMBOURSEMENT

Les séances de naturopathie et réflexologie plantaires proposées par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE ne font l'objet d'aucun remboursement par la Sécurité Sociale. Cependant, certaines mutuelles peuvent proposer des prises en charge partielle ou totale du coût de ces séances. Les clients sont donc invités à se rapprocher de leur mutuelle pour en savoir plus à ce sujet.

ARTICLE 10. ANNULATION

En cas d'évènement susceptible de perturber le maintien des séances de naturopathie, réflexologie, modelage bien-être pour le Client ou pour AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE un report sur un autre créneau sera prévu dans la mesure du possible. Sous réserve de l'application des dispositions relatives au droit de rétractation pour les contrats conclus à distance, toute annulation de Prestations de services par le Client après signature du Contrat ne sera prise en compte que si celle-ci a été faite au Prestataire, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Passé ce délai, après annulation, le Client est informé que les sommes réglées à l'avance ne seront pas remboursées. Concernant l'annulation d'un atelier, d'une conférence ou d'une balade, si le client a un empêchement de dernière minute pour participer, la place ne sera pas remboursée, mais elle ne sera pas perdue pour autant : celle-ci pourra être offerte à un ami, parent, voisin,... qui pourra alors participer à sa place à la balade/atelier sans devoir pour autant en avvertir le prestataire.

En cas d'empêchement de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE quant à l'animation d'un atelier, balade ou conférence, un report de date sera proposé aux participants (hors cas force majeure) dans les plus brefs délais. Si la nouvelle date et thème proposés ne conviennent pas à certaines personnes, un remboursement sera alors proposé en dernière intention.

ARTICLE 11. RECEVABILITÉ ET DÉONTOLOGIE

Le client est informé que les séances et les accompagnements dispensés ne se substituent en aucun cas au suivi médical et ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou un traitement médical dispensé par un médecin. Les prestations proposées sont essentiellement des pratiques complémentaires pouvant intervenir en plus de soins conventionnels, pour contribuer au bien-être.

En conséquence, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE se réserve le droit de ne pas accompagner certaines pathologies pouvant se révéler incompatibles aux services proposés. En tout état de cause, le client déclare et garantit au prestataire ; ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladie (congénitale ou acquise) ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'État, reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

Le prestataire se réserve, par ailleurs, la possibilité de réaliser, avec l'accord du Client, toute ou partie des Prestations depuis un outil numérique dédié à la communication. Dans ce cas, le Client est informé que les prestations réalisées ne pourront en aucun cas constituer des actes de télémédecine au sens des articles L. 6316-1 et suivants et R.6316-1 du Code de la santé publique.

Le Client s'engage à collaborer de manière active avec AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et à lui fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations, et en particulier toute information utile sur sa situation personnelle et son état de santé (maladie, grossesse, fragilités particulières, handicap, etc...).

De son côté, le Prestataire s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaire à la bonne exécution des Prestations et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations. AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE est tenu à une obligation de moyen en matière de conseil et d'information. Elle se réserve la possibilité de collaborer avec différentes entités et structures relatives à la santé et cela dans une optique de prise en compte du client dans sa globalité.

De par son activité, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE est soumis à une obligation de confidentialité. Tous les échanges et les informations délivrées durant les séances et ateliers n'ont pas vocation à être divulgués. Les conseils délivrés par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE sont individualisés et de ce fait, ils ne sont pas tous forcément applicables à quiconque.

Les clients s'engagent par ailleurs, tout comme AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, à ne dévoiler aucune information suite au déroulement des prestations.

ARTICLE 12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGPS découle d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des cours et tribunaux.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE s'efforcera d'informer le client dès que possible.

ARTICLE 13. AVERTISSEMENT SUR LA PUBLICATION D'AVIS

Pour tous les avis laissés sur Google mettant en avant des propos dénigrant ou de concurrence déloyale, ou sur la base d'informations mensongères, AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE se réserve expressément le droit de porter plainte à l'encontre du tiers, auteur de l'avis, auprès du tribunal d'instance géographiquement compétent en invoquant les articles 1382 et 1383 du Code civil.

ARTICLE 14. PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE propose une carte de fidélité suite à la délivrance d'une prestation. Le programme de fidélité s'applique sur l'ensemble des prestations individuelles. Lors de chaque prestation, la carte de fidélité du client sera tamponnée. Au bout de 9 prestations, le client pourra bénéficier gratuitement, au choix, d'un soin de 30 minutes de réflexologie ou bien d'un modelage du dos. Il n'y a pas de date limite pour la validité de cette offre de bien-être. AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE a mis en place un système de parrainage. Tous ses clients qui envoient un nouveau client pourront également avoir un tampon sur leur carte en tant que parrain et le filleul, nouveau client, obtiendra un bon de 8 € de réduction sur sa première prestation.

ARTICLE 15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client reconnaît les droits de propriété intellectuelle de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE sur sa dénomination et les éléments composants son identité ainsi que sur son Site web, ses éléments, et les contenus y afférant (chartes graphiques, onglets, fonctionnalités, marques, images, logos, illustrations, photos, textes, etc,...). En ce sens, le client est informé et avertit à ne pas contester ces droits sous quelques formes que ce soit.

Ces différents éléments sont de la propriété intellectuelle exclusive de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse de celle-ci sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du site et de son contenu, ou des éléments composant son image de marque, par quelques procédés que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

ARTICLE 16. DONNÉES PERSONNELLES

AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE respecte la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel. Le client et l'utilisateur du site web est informés du fait qu'il dispose d'un certain nombre de droits sur le traitement de ses données personnelles (droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de portabilité,...).

Ces droits peuvent être exercés :

- Par courrier électronique à l'adresse : audreychedeville.naturopathe@gmail.com
- Par courrier postal adressé à : 69 rue Roc'hell, 22530 CAUREL

Le client est invité à consulter la Politique de Confidentialité de Audrey CHEDEVILLE NATUROPATHE afin d'obtenir de plus amples informations relatives au traitement de ces données personnelles.

ARTICLE 17. RÈGLEMENT A L'AMIABLE

En cas de différend survenant entre AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et un client au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGPS, les Parties s'efforceront de le régler à l'amiable.

Au besoin, le client pourra s'adresser gratuitement au Médiateur désigné par AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE.

L'entité de médiation retenue est : CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de différends, les clients peuvent déposer leur réclamation en ligne sur leur site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou écrire un courrier à l'adresse suivante : CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION – 27 avenue de la libération – 42400 Saint-Chamond. Par ailleurs, le client est

informé de sa possibilité de déposer une demande de médiation par le biais de la plateforme en ligne de règlement amiable des litiges de la Commission européenne sur son site web : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Dans le cas où la Médiation se révélerait être un échec, le client conserve la possibilité de saisir l'autorité judiciaire, soit le tribunal géographiquement compétent dans le ressort ou il a élu domicile.

ARTICLE 18. REPRODUCTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les présentes CGPS, sont la propriété exclusive de AUDREY CHEDEVILLE NATUROPATHE et ne peuvent en aucun cas être reproduites, représentées, diffusées, utilisées ou cédées par le Client ou tout tiers sans l'autorisation écrite, expresse et préalable de cette dernière.

Une telle reproduction, représentation, diffusion, utilisation ou cession des présente CGPS constituerait un délit de contrefaçon au sens de l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle, exposant son auteur à une peine de 3 ans de prison et 300.000 euros d'amende.

ARTICLE 19. QUESTIONS

Toute question ou réclamation concernant les présentes CGPS et/ou l'utilisation du site web pourront être formulées :

- Par courrier électronique à : audreychedeville.naturopathe@gmail.com
- Par courrier à : 69 rue Roc'hell, 22530 CAUREL